



Excusée : Florence Jacquemart

Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

En 2018, la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques) est assurée par la Communauté de Communes. Les cotisations aux syndicats SITIV et du Bassin de l'Ouche ont été transférées de la Commune à la Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon pour la somme de 672 €. Ce montant est déduit de l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes à la commune.

Panneaux signalétiques l'Abrepin

Le conseil municipal décide de rembourser à Lys Mony, l'installation et les panneaux de signalétique de la Ferme pédagogique de l'Abrepin situés sur la voie publique, pour la somme de 114 €.

Commission Fleurissement : la première Fleur, c'est gagné !

La remise officielle du Trophée a eu lieu jeudi 13 décembre au Conseil départemental dans le cadre de Cité 21.

Le Jury a rendu un rapport très élogieux sur le travail accompli. Ce rapport est consultable sur le site de la commune de Francheville.

La Commission Fleurissement tient à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées.

« Sans le concours de tous, nous n'aurions pas notre 1^{ère} Fleur !. Grand Merci à Muguette et Gert qui donnent sans compter leur temps et leurs compétences. Merci aux bras costauds qui décaissent, apportent terre et fumier : tout ce qu'il faut pour installer le nouveau massif à l'entrée du village.

Merci à tous pour vos cadeaux : accessoires, boutures, petit café, chocolats, bonbons... Merci à tous ceux qui mettent à la main à la terre, avant le passage du Jury.

Merci de toutes ces attentions qui nous donnent le moral ».

L'école de Darois nous remercie !

La Commune de Francheville a fait don à l'Ecole de Darois de 9 ordinateurs (ceux de l'ancienne école). Son directeur Aurélien Menecier a exprimé ses remerciements dans un courrier au nom de son équipe éducative et des 77 élèves.

Desserte scolaire à Prairay !

Malgré une nouvelle demande de desserte scolaire pour Prairay, le Conseil régional a à nouveau répondu par la négative. Quatre enfants sont nécessaires pour mettre en place cette desserte.

Arbres le long de la route de Curtil

Des arbres gênant la visibilité le long de la route de Curtil ont été marqués par l'ONF. Les personnes intéressées par l'exploitation de ces arbres à 6 €uros le stère doivent se faire connaître en Mairie.



Maison de santé

Maison de Santé : La commission spécialisée dans l'organisation de la santé a émis un avis très favorable au projet de Maison de Santé : 17 professionnels de santé se sont constitués en association aux côtés de la Mairie de Saint-Seine-l'Abbaye pour porter le projet de la Maison de Santé qui vient d'être approuvé par l'ARS (Agence régionale de Santé).

Ce projet porté par la commune de saint seine l'abbaye, d'un montant de plus d'un million d'euros sera subventionné à hauteur de 800 000 € par les différentes collectivités. Le lieu est à l'étude. Le conseil municipal approuve et soutient ce projet et restera mobilisé durant toute l'évolution du dossier.
Une très bonne nouvelle pour tous les habitants !

Communauté de communes : les actus

Monsieur le Maire expose :

ZAE de Cestres : Deux terrains viennent d'être achetés, l'un pour un transfert d'une activité existante et l'autre pour l'installation d'une nouvelle entreprise.

Périscolaire à Savigny le sec : dossier relatif à la construction d'un bâtiment à Savigny-le-sec pour accueillir le périscolaire.

Bibliobus : le calendrier pour 2019

A 11h00, devant la mairie :

Mardi 15 janvier
Mardi 7 mai
Mardi 1^{er} octobre

Vœux 2019

Le maire et le Conseil municipal vous souhaitent un très joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année.

**La cérémonie des vœux aura lieu
le samedi 05 janvier à 17 h 00 à la salle de rencontres**